

2023/.....

Parafe

DELIBERATION N°429

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Entendu l'exposé de Madame Marie-Laure MORELLI, Adjointe au maire ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, article 34 ;

Vu le tableau des emplois et des effectifs communaux au 27 septembre 2023 ;

Vu l'avis favorable des membres du comité social territorial ;

Considérant l'obligation d'établir et de mettre à jour le tableau des emplois et des effectifs ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE de modifier le tableau des emplois et des effectifs selon la répartition suivante :

- ✓ Création d'1 poste d'Edicateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- ✓ Création d'1 poste de Directeur de Police Municipale Principal à temps complet
- ✓ Création de 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- ✓ Création de 2 postes d'Adjoint technique à temps complet
- ✓ Création de 2 postes de Rédacteur à temps complet
- ✓ Création d'1 poste de Brigadier-chef principal à temps complet

Soit la création de 9 postes.

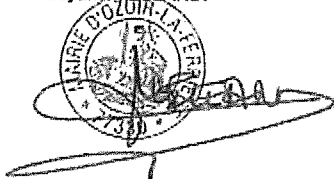
- ✓ Suppression d'1 poste d'Attaché à temps complet,
- ✓ Suppression d'1 poste de Directeur de Police Municipale à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste d'Assistant Socio-éducatif à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste d'Auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet
- ✓ Suppression de 3 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- ✓ Suppression de 2 postes de Gardien brigadier à temps complet

Soit la suppression de 9 postes.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

Le 20/12/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-077-217703503-20231214-DELIB_429_2

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 35
Présents : 24
Absents : 11
Pouvoirs : 10
Votants : 34

Convoqués le : 08 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le 14 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaïn TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTE : Madame Béatrice LAINE

POUVOIRS DE :	Madame Suzanne BARNET	à	Madame Espérance AUDINEAU
	Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
	Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
	Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Monsieur Malek BENSAL
	Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Antoinette JARRIGE
	Madame Laëtitia DEVRIENDT	à	Madame Aline PALOMARES

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

* Il est à noter que Monsieur Patrick SALMON a quitté la séance après le vote de la délibération n°410 (Délégation du service public du marché d'approvisionnement - choix du concessionnaire et du contrat de concession) et a donné pouvoir à Monsieur Patrick VORDONIS.

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/12/2023

Application agréée E-Incubateur.com

99_DE-877-21770502-20231214-DEL IB_413_2